

N°21
JUIN 2022

Pays de Sommières Magazine



BUDGET 2022

ALIMENTATION DURABLE
Éveil au goût

TRAVAUX
Les grands projets

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES • ASPERES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES ET CLAIRAN • COMBAS • CONGENIES
CRESPIAN • FONTANES • JUNAS • LECQUES • MONTMIRAT • MONTPEZAT • PARIGNARGUES • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIEILLE



Madame, Monsieur,

Avec la construction du nouveau siège de la Communauté de communes à Sommières, la réalisation d'une crèche à Montpezat, la construction d'un groupe scolaire sur le RPI Nord (Regroupement Pédagogique Intercommunal liant les communes de Crespian, Cannes et Clairan, et Montmirat), la restructuration et l'extension de l'ancienne gare en centre de loisirs et d'accueil périscolaire (ainsi que la construction du restaurant partagé de l'école Roger Leenhardt) à Calvisson...le cap fixé est très clair : la Communauté de communes du pays de Sommières investit massivement !

Ce sont les efforts de saine gestion qui ont permis de dégager les marges de manœuvre indispensables à la concrétisation de nos ambitions. Le budget 2022 a été voté à l'unanimité et traduit une forte adhésion au projet politique que je porte avec l'ensemble des élus communautaires.

Ce projet est bien évidemment tourné vers le bien être des habitants. Améliorer la qualité des services que nous vous rendons reste notre priorité.

ÉDITO

J'ai souvent l'occasion de le rappeler : le Pays de Sommières et de Calvisson doit résolument aller de l'avant avec pour mission essentielle de créer de la richesse et des emplois sur un territoire qui doit valoriser ses atouts. A cet égard et sans nous substituer aux acteurs privés, nous continuons à soutenir l'activité économique et particulièrement le tourisme.

L'été est là, et les touristes affluent sur notre territoire : sachons les accueillir et ils reviendront !

L'été, c'est aussi le temps de la détente et du repos pour les enfants. Nos équipements de loisirs sont nombreux et doivent permettre à ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances de se divertir.

Après les grandes fêtes de printemps et les échéances électorales, arrive la période estivale et avec elle, le plaisir des flâneries et du temps ralenti. C'est un moment particulier pour renouveler le regard sur notre environnement familial et pour largement profiter de la qualité touristique et patrimoniale de notre territoire.

Très bel été à vous et bonne lecture.

Bien cordialement.

Pierre Martinez
Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières
Maire de Sommières

SOMMAIRE

PAGE

3 SCOLAIRE
- **Prof Express**

4 ALIMENTATION
- **Plan Alimentaire Territoire**
- **Partenariat avec la Chambre d'agriculture du Gard**
- **Éveil au gout**

6 TRAVAUX
- **Les grands projets**
- **Restructuration du skate park de Congénies**

8 BUDGET

10-11
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ÉCONOMIE

- **Rénov' Occitanie**
- **Initiative Gard**

12-13
TOURISME // CULTURE

- **Office de Tourisme du Pays de Sommières**
- **Trad'hivernales**
- **Apéro concert**

14 ACTUALITÉS

- **Petites villes de Demain**
- **Repères de crues**
- **Urbanisme**



Communauté de communes du Pays de Sommières
Parc d'Activité de l'Arnède
BP52027
30250 Sommières
contact@ccpaysdesommières.fr
www.ccpaysdesommières.fr
Standard 04 66 77 70 39
Les services :
Collecte et Valorisation des Déchets
04 66 80 98 40
SPANC
04 66 77 09 73

Affaires Scolaires et Périscolaires
04 66 77 09 77
04 66 77 97 32
Petite Enfance et Jeunesse
04 66 80 87 55
Ecole de Musique Intercommunale
04 66 80 30 42
Relais Emploi du Pays de Sommières
04 66 35 91 71
Office de Tourisme Intercommunal
04 66 80 99 30

Rédacteur en chef : Pierre Martinez, président.
Rédaction : Rodolphe Teyssier, directeur de cabinet.
Conception : Sophie PASCAL.
Imprimé par Imp'Act impression (34)
Publication tirée à 13 000 exemplaires.
Ce journal est également disponible en ligne sur www.ccpaysdesommières.fr
Droits photos : CC du Pays de Sommières, Office du Pays de Sommières, Adobe Stock, Véronique Chochon.
Dépot légal à parution. ISSN 2824-7345

Prof Express, n°1 du soutien scolaire en ligne

Afin de contribuer à la réussite de vos enfants dans leur scolarité, la **Communauté de communes du Pays de Sommières** offre **Prof Express, le N°1 du soutien scolaire en ligne**, aux enfants des administrés, entre le CP et la Terminale. Ce service d'assistance en ligne innovant est **financé à 100 %** ; il est donc absolument sans frais pour les familles bénéficiaires.

L'aide aux devoirs en ligne permet aux enfants d'être mis en relation, en visio ou par téléphone, avec des enseignants de l'**Éducation nationale** dans les matières principales de la filière générale, afin de répondre à leurs questions, les débloquer dans leurs devoirs, approfondir une notion ou encore corriger un devoir maison.

Horaires pour l'aide aux devoirs : du lundi au dimanche, de 17h à 20h (sauf le vendredi).

Matières disponibles : français, mathématiques, SVT, physique, chimie, philosophie, histoire, géographie, anglais, allemand, espagnol et italien.

Vos enfants ont également accès aux options suivantes :

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES :

- fiches de cours, exercices et corrigés, quizz ;
- cours en vidéo (collège et lycée) ;
- module dictée (primaire, collège et lycée) ;
- révisions brevet/bac (3è et lycée).

DOCUMENTALISTE : pour aider l'élève dans ses recherches documentaires ; des fiches de cours, des exercices, ainsi que de la documentation pour préparer un exposé.

Ressources méthodes : pour les élèves de collège et lycée ; plusieurs centaines de fiches pour améliorer l'organisation du travail scolaire.

JEUX PÉDAGOGIQUES : pour les élèves de primaire ; des jeux interactifs (questionnaires, mots croisés, etc.) pour apprendre en s'amusant.

BIBLIOTHÈQUE : des ouvrages périscolaires, des cahiers de vacances, des romans et des livres audio.

COACHING SCOLAIRE : pour échanger par téléphone avec des coachs certifiés afin de mener une réflexion globale sur la scolarité (organisation, motivation, gestion des émotions, etc.)

ORIENTATION : pour échanger par téléphone avec des conseillers afin de préparer son avenir scolaire et professionnel, se faire aider pour rechercher un stage ou un contrat d'apprentissage et être accompagné pour utiliser la plateforme Parcoursup.

CONTENUS LUDIQUES : pour les élèves de maternelle et primaire ; des histoires, des comptines, des chansons, de l'anglais, des courts-métrages et des séries animées sur la nutrition.

IDÉES D'ATELIERS : pour les élèves de maternelle et de primaire ; des activités artistiques, des jeux de la nature et de musique, ainsi qu'une initiation au code de la route.

En tant que parent, vous bénéficiez d'un accès aux options suivantes :

Fiches pratiques du parent : des fiches autour de la parentalité, axées sur le développement de l'enfant, de la grossesse à l'adolescence.

COACHING : des conseils et échanges par téléphone avec des coachs certifiés pour accompagner les parents dans leur quotidien avec leurs enfants.

FICHES NUTRITION : des fiches et des recettes pour préparer des repas correspondant aux besoins nutritionnels de chaque membre de la famille.

Pour bénéficier de ce service de soutien scolaire unique en France, vous pouvez vous inscrire en suivant ce lien :

<https://www.soutienscolaire-ccps.com>

Pour ne rien manquer des actualités de Prof Express, vous pouvez consulter :

- la page Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/prof.soutienscolaire> ;

- le blog : <https://soutien.profeexpress.com>

SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

SANS FRAIS POUR LES FAMILLES
100% FINANCÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AVEC DES ENSEIGNANTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

INSCRIVEZ-VOUS !
www.soutienscolaire-ccps.com

PROF EXPRESS
N°1 du soutien scolaire en ligne

Pour tous renseignements :
☎ 02 49 62 20 20
du lundi au vendredi de 9h à 17h
@ contact@profexpress.com

ALIMENTATION DURABLE

Depuis 2021, les enfants scolarisés du territoire mangent plus de produits locaux et de saison grâce au partenariat gagnant-gagnant entre la Communauté de communes du Pays de Sommières et la Chambre d'agriculture du Gard.

Privilégier les produits locaux et de saison, plus de produits bio, moins de produits transformés : c'est pour répondre aux demandes des familles que la Communauté de communes s'est rapprochée de la Chambre d'agriculture du Gard. La structure bénéficie de plusieurs années d'expérience acquises avec d'autres communes gardoises (Nîmes, Générac...) et de collègues du Département pour favoriser la présence des produits locaux en restauration collective. Ce partenariat se fait en respectant les règles très strictes des appels d'offres. Le marché a été confié au prestataire SHBC. « *Nos jeunes sont l'avenir du pays et leur scolarité est une priorité. La Communauté de Communes du Pays de Sommières met un point d'honneur à s'inscrire dans une logique de développement durable des filières courtes et de qualité. Développer les produits locaux dans les assiettes de nos enfants est une action concrète et vertueuse* » explique le Président Pierre Martinez. Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale de Nîmes (société SHCB).

La Communauté de communes a en charge la gestion du personnel et des locaux qui distribuent les repas aux enfants. Le prestataire SHCB élabore les repas sur les conseils d'une nutritionniste qui veille à l'équilibre des repas et qui adapte les recettes aux goûts des enfants, pour favoriser la consommation de fruits et légumes par exemple. Par sa connaissance des producteurs et des productions, la Chambre d'agriculture apporte son expertise terrain. Fraises, tomates, courgettes, abricots, lentilles... elle sait qui produit quoi, quand et comment. Comme l'explique sa Présidente Magali Saumade : « C'est un cercle vertueux. Les enfants mangent mieux. Les agriculteurs sécurisent leurs revenus. Nous contribuons ainsi tous à l'économie locale avec des emplois non délocalisables et des paysages entretenus. C'est aussi un geste pour la planète. Les tomates ne font que quelques kilomètres entre la parcelle de M.El



Photo de gauche à droite : Bernard Chluda (Vice-Président de la communauté de communes Pays de Sommières, délégué à la petite enfance et enfance jeunesse), Marc Larroque (Vice-Président CC, délégué aux affaires scolaires et périscolaires), Pierre Martinez (Président CC), Essaid El Moussaoui (maraîcher à St-Clément), Magali Saumade (Présidente de la Chambre d'agriculture du Gard).

Moussaoui à Lecques et les assiettes des enfants, de même pour les lentilles de M. et Mme Thérond à Fontanès par exemple».

Chiffres clés de la restauration scolaire

- 2 118 enfants scolarisés de la maternelle au CM2
- 19 écoles - 88 classes
- 16 restaurants scolaires
- 1 380 repas servis par jour
- 130 agents affectés au service scolaire et périscolaire

“ **Exemple de menu lundi 21 mars**

- Salade de carottes râpées (locales)
- Blanquette de veau (local)
- Riz de Camargue (local)
- Yaourt au citron (local)

”

Labélisation PAT pour le PETR Vidourle Camargue

Lors du Salon International de l'Agriculture, M. Griselin, vice-président en charge de l'alimentation, s'est vu remettre par le Ministre de l'agriculture et de l'Alimentation, le prix « Plan Alimentaire Territoire » pour le PETR Vidourle Camargue. 25 territoires sur 79 ayant candidaté ont été récompensés à l'échelle nationale.

Cette récompense est une véritable reconnaissance pour le territoire Vidourle Camargue ainsi que du travail engagé avec les acteurs locaux pour une alimentation durable qui encourage les élus à poursuivre les actions menées dans ce sens. Cette labellisation PAT c'est aussi l'octroi d'une enveloppe financière nécessaire à la pérennisation de la mission « Alimentation ».



L'éveil au goût pour nos jeunes enfants : alimentation bio et démarche éco-responsable

Depuis plus de 15 ans, les élus de la Communauté de communes ont fait le choix de s'orienter vers une restauration Bio, pour les jeunes enfants accueillis dans les crèches, car le droit de bien manger s'applique à tous.

Ce sont environ 150 très jeunes enfants, âgés de 6 mois à 3 ans, qui bénéficient de cette alimentation de qualité.

A Calvisson et à Sommières, c'est un cuisinier qui prépare sur place les petits plats de vos enfants, dans le respect des légumes et des fruits de saison, et des recommandations diététiques. Ce travail se réalise en duo, avec les directrices puéricultrices de ces établissements, qui ont bénéficié d'une formation sur l'équilibre alimentaire des jeunes enfants.

L'objectif étant de proposer des produits sans pesticides, sans engrais, sans additifs, et de favoriser les fournisseurs locaux.

Quelle chance de goûter au potimarron qui a poussé dans le village d'à côté !

Tous les jours, c'est 85% de produits Bio dans chaque assiette, seules les protéines animales (viande, poisson) ne sont pas BIO.

Les cuisiniers des deux établissements se rencontrent plusieurs fois par an afin de mutualiser leurs compétences, d'échanger sur la qualité des produits et sur les bonnes recettes à proposer aux enfants.

Dans le cadre de la démarche éco-responsable qui accompagne l'alimentation BIO, la crèche de Calvisson expérimente depuis septembre 2021 l'utilisation de petits plateaux à compartiments en porcelaine (Limoges), conçus pour les jeunes enfants. Un des objectifs étant d'éliminer le plastique qui peut contenir des perturbateurs endocriniens. Contrairement aux idées

reçues, cette porcelaine est très résistante et durable dans le temps.

Cette proposition permet de manger des produits « sains et bons » dans des contenants « sains et beaux ».

Manger c'est aussi un moment de découverte et de convivialité pour chaque enfant.

Les repas se déroulent dans une ambiance calme, par petits groupes, accompagnés par l'adulte qui aide l'enfant dans le respect de son rythme, de son appétit et de son autonomie.

Le temps du repas doit être un moment privilégié et de plaisir, dans la vie de l'enfant !



TRAVAUX

Les grands projets

Projet d'extension du siège communautaire à Sommières

- Fonds de concours aux communes fléchés pour les équipements communaux enfance jeunesse : **156 729 € (2022)**
- Création du nouveau siège de la Communauté de communes à Sommières : **1 100 000 € (2022-2023)**
- Restructuration/extension ancienne gare en centre de loisirs et accueil périscolaire et construction d'un restaurant partagé Ecole Roger Leenhardt à Calvisson : **1 560 000 € (2022-2024)**
- Construction d'une nouvelle crèche à Montpezat : **1 570 000 € (2022-2026)**
- Réaménagement de l'école à Congénies : **100 000 € (2022-2023)**
- Construction d'un groupe scolaire sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Nord Crespian/ Cannes et Clairan / Montmirat : extension de deux classes à l'école élémentaire Marie-Louise Granier de Montmirat et création d'une nouvelle école maternelle / salle de restauration à Cannes et Clairan. : **1 585 000 € (2022-2024)**
- Restructuration de la déchetterie de Sommières : **500 000 € (2022-2023)**
- Restructuration de l'accès et des hauts de quai de la déchetterie de Villevieille : **200 000 € (2022-2023)**
- Construction d'une nouvelle école intercommunale de musique à Calvisson : **600 000 € (2022-2024)**
- Fonds de concours à la commune de Sommières pour le lycée Lucie Aubrac : **450 000 € (2022) sur un montant total de 1 650 000 €**

Projet d'extension du centre de loisirs à Calvisson



Restructuration du skate park de Congénies

Après Sommières et Calvisson, la Communauté de communes du Pays de Sommières a inauguré mercredi 23 mars dernier un nouvel espace urbain, le skate park de Congénies. Dans le cadre d'une politique publique en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, des aménagements d'équipements sportifs ont été mis en place dont la création de skate parks.

Pour les 3 premiers projets la Communauté de communes a porté les dossiers directement et mis à disposition des communes les installations. Désormais les prochaines demandes 2022-2026 se feront à travers le financement de fonds de concours « ciblés » (aides financières à destination des communes).

Ce présent projet concerne la restructuration du Skate Park sur la commune de Congénies situé sur le plateau sportif. Un équipement en bois vieillissant ne pouvait pas se rénover car très onéreux et non pérenne dans le temps. Le béton est bien adapté aux nouvelles glisses : bmx, skate, trottinettes, rollers.

Après un appel d'offres, la société A2S company « gamme stone parks » (Eybens-38 et Roquemaure-30) a remporté le marché et a conçu ce bel ensemble, pour le plus grand plaisir des jeunes riders locaux et du Pays de Sommières.

Le choix s'est porté sur un équipement nouvelle technologie de 5 modules en béton avec sa chape de roulage intégrée au site offrant une glisse parfaite.



Montant total des travaux TTC	92 725 €
Part CCPS	78 026 €
Participation Mairie de Congénies	14 699 €

Inauguration du skate park de Congénies, mercredi 23 mars



BUDGET 2022

Un budget ambitieux



Alain THEROND

Vice-président délégué aux finances

En 2021, grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement, nous avons réussi à générer un excédent de 1,2 M€, ce qui nous offre la possibilité d'investir à nouveau en 2022.

Notre autofinancement associé aux diverses subventions dégage 64% des recettes servant à financer le budget investissement.

Nous portons un programme d'équipements ambitieux de 4,1 M€ en lien avec nos compétences scolaire, petite enfance, enfance jeunesse.

En assemblée, nous avons décidé de maintenir les taux de la fiscalité directe locale (pas d'augmentation depuis 2015).

Taxe sur le foncier bâti : 2.92 %

Taxe sur le foncier non bâti : 12.06 %

CFE (cotisation foncière des entreprises) : 34.66 %

Lors du conseil communautaire du jeudi 31 mars le Président Pierre Martinez et les élus ont voté à l'unanimité un budget ambitieux de 25,1 M€ sans augmentation des taux d'imposition et en maintenant les efforts de gestion courante.

LE FONCTIONNEMENT 19,4 M€

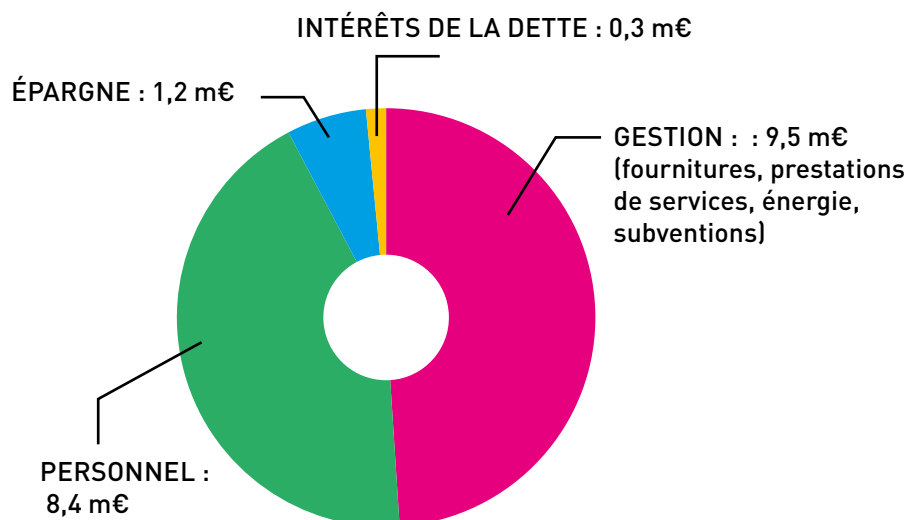
Cette partie du budget regroupe les opérations courantes, nécessaires à la gestion quotidienne de tous les services (petite enfance, jeunesse, scolaire, déchets ménagers, administration, urbanisme, culture, tourisme, économie).

On y retrouve notamment les dépenses suivantes : dépenses de personnel, toutes les fournitures, les fluides (eau, électricité...), les prestations de service, les subventions aux associations, les intérêts de la dette.

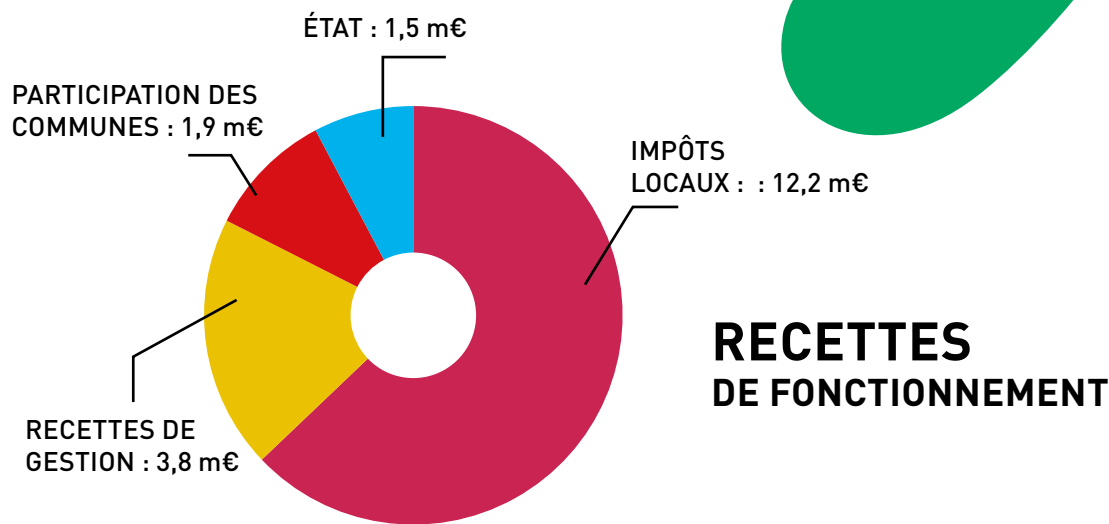
Les recettes de fonctionnement sont composées des ressources fiscales, des dotations de l'Etat, des subventions (CAF, Région, Département...), des participations versées par les communes à la Communauté, des recettes tarifaires (familles, usagers).

Cette section doit dégager une épargne qui sert à financer en partie la section d'investissement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



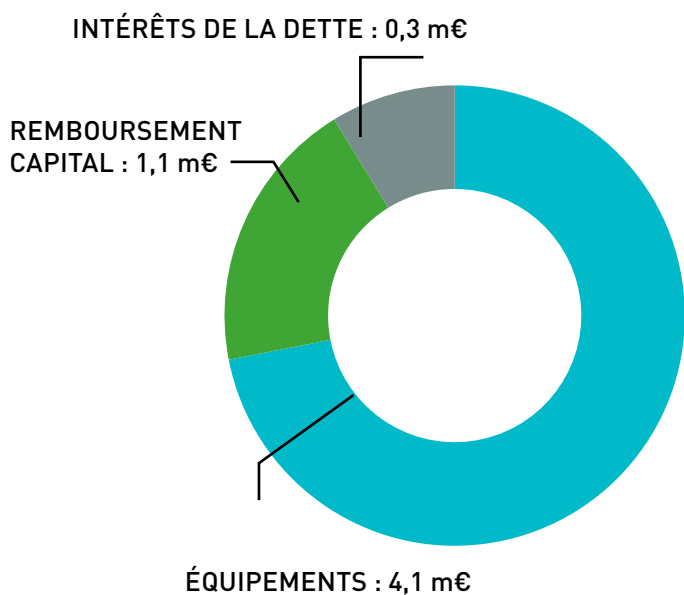
Chiffres issus du budget principal de la collectivité



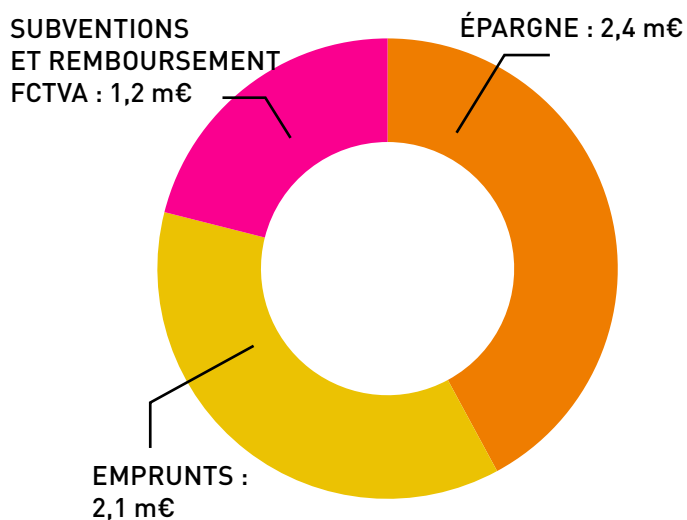
L'INVESTISSEMENT 5,7 M€

Cette partie du budget regroupe les opérations durables, qui concernent les travaux, les extensions et rénovations, le gros entretien du patrimoine bâti de la Communauté et le remboursement du capital des emprunts. Leur financement est assuré par l'épargne que la Communauté a réussi à dégager sur son fonctionnement courant, les subventions des différents partenaires, le remboursement de la TVA et les nouveaux emprunts.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Rénov'Occitanie

Ma rénovation énergétique

Le 20 avril dernier, le président du PETR Vidourle Camargue Pierre Martinez a réuni les présidents et représentants des Communautés de communes (Philippe Gras, Jean Denat, Régis Vianet), du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Gard Vincent Bouget et la conseillère régionale Katy Guyot pour informer les usagers sur le guichet Rénov'Occitanie, tirer un premier bilan et proposer une exposition sur la rénovation du bâti ancien.

Initié par la Région Occitanie, avec le support de l'AREC, Rénov'Occitanie ouvre des guichets uniques permettant aux particuliers d'être accompagnés, de manière individualisée, dans leurs projets de rénovation énergétique.

Ici porté par le CAUE du Gard en partenariat avec le PETR Vidourle Camargue et ses EPCI gardoises, le guichet Sud-Gard est présent depuis le 2 novembre 2021 sur les Communautés de communes du Pays de Sommières, Rhône Vistre Vidourle, de Petite Camargue et Terre de Camargue.

Ces 4 EPCI sont les pionnières de ce service rendu dans le Sud Gard (de Sommières à Bagnols-sur-Cèze en passant par Nîmes Métropole).

INFORMATION AUPRES DES HABITANTS

Pierre Martinez rappelle : « À la fois point d'accueil, d'orientation et d'information, ce service public est gratuit et accessible à tous sans condition d'âge et de ressources. Deux conseillers du guichet Rénov'Occitanie se tiennent à la disposition des habitants du territoire pour diffuser l'information technique, économique, juridique et financière relative à la rénovation énergétique des logements ».

En effet ce dispositif propose aux ménages de bénéficier d'un audit énergétique et d'un accompagnement aux travaux, à un prix réduit voire gratuit, grâce à l'intervention de la Région. Ce service d'accompagnement individualisé peut être proposé aux particuliers et copropriété pour analyser les devis, assister à la demande d'aides, faire le suivi et la réception des travaux et faire un suivi des consommations sur 3 ans.

PREMIER BILAN POSITIF SUR LE DISPOSITIF

Après une mise en place du guichet en fin d'année 2021, les élus témoignent d'un premier trimestre 2022 annonciateur d'une année forte en rénovation. M. Vincent Bouget, président du CAUE 30, confirme la tendance : « Au cours du 1er trimestre, 85 ménages ont sollicité un rendez-vous avec un conseiller afin d'obtenir des informations techniques et financières dans le cadre de leur projet de rénovation globale. Le taux de remplissage de ces permanences délocalisées est de l'ordre de 45% ».

Au-delà des permanences physiques, sur l'ensemble des 4 EPCI, ce sont 177 actes de premières informations, conseils personnalisés et audits énergétiques qui ont été réalisés.



Pierre Martinez conclut : « Afin d'obtenir plus d'informations et une analyse détaillée (montants d'aides, modalités d'obtention, choix des matériaux, des professionnels...) et afin d'engager des travaux dans les meilleures conditions, les administrés peuvent contacter ou rencontrer gratuitement un conseiller du guichet Rénoov Occitanie Sud-Gard. Il est essentiel d'agir ensemble pour l'effort énergétique et faire diminuer l'impact de la facture d'énergie dans le budget des ménages ! ».



Photo de gauche à droite : Katy Guyot, Philippe Gras, Pierre Martinez, Vincent Bouget

CONTACT

Les habitants ne doivent donc pas hésiter à se renseigner auprès des conseillers mis à disposition :

- Par téléphone au **04 66 70 98 58**, le lundi et vendredi de 13h30 à 17h00 et le mardi et jeudi de 9h00 à 12h30

- En complétant votre demande via un **formulaire en ligne** <https://renovoccitanie.laregion.fr/Demarrer-votre-projet>

- En prenant rendez-vous en ligne : <https://www.les-caue-occitanie.fr/gard> pour rencontrer un conseiller dans une permanence délocalisée proche de chez-vous : Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi, Aimargues, Vauvert, Gallargues-Le-Montueux, Vergèze, Sommières, Calvisson.



au plus près des entreprises

Un partenariat est engagé depuis plusieurs années avec l'association *Initiative Gard*, dans le cadre de la politique intercommunale de développement économique. Subventionnée à hauteur de 9 622 € pour l'année 2022 par la Communauté de communes, l'association soutient les entreprises en leur accordant des prêts à taux 0 %.

En 2021, ce sont 6 entreprises (5 créations et 1 reprise) qui ont reçu un total de 53 000 € en prêts à taux 0% leur donnant droit à 375 805€ de prêts bancaires complémentaires.

Ce sont 20 emplois qui ont été ainsi créés ou maintenus sur le territoire.



La casa del café à Calvisson ont reçu un prêt de 10 000 € à taux 0%.

Une nouvelle présidente à la tête de l'Office de Tourisme du Pays de Sommières



Photo de gauche à droite : Pierre Martinez, Sonia Aubry, Véronique Martin.

Après l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Sommières mercredi 30 mars, les membres du conseil d'administration se sont réunis afin de procéder à l'élection du nouveau bureau de l'office du tourisme du Pays de Sommières. Sonia AUBRY succède ainsi à Suzanne HERISSON, qui occupait la fonction depuis septembre 2020 et qui a décidé de ne pas se représenter.

« Notre Office de Tourisme est un superbe outil qui travaille au développement et à la promotion de la destination touristique du Pays de Sommières. Le territoire dispose de nombreux atouts que nous valorisons à travers nos actions réalisées en partenariat avec les professionnels et les institutions touristiques. Nos 1^{ers} ambassadeurs sont les habitants, nous apporterons une attention particulière à l'avenir à travailler ensemble notre stratégie touristique. » précise Sonia Aubry.

Le conseil d'administration de l'office du tourisme du Pays de Sommières est composé de 16 membres représentants des professionnels et des élus de la Communauté de Communes du Pays de Sommières. À noter que les 6 membres du Bureau ont été élus à l'unanimité :

Présidente : Sonia AUBRY.

Vice-président : Joëlle BOYER.

Trésorière : Florence COUVREUR

Trésorier adjoint : Alain HERAUD

Secrétaire : Eric CENDRAL.

Secrétaire adjointe : Line GAL.

Membres : Magali AZAIS - Sylvie BECHARD - Jean-Charles BROSSE - Antje BRUNET - Jean FREYCHET - Suzanne HERISSON - Sylvie SAUVAIRE - Pierre MARTINEZ - Véronique MARTIN - Bernadette POHER

TOURISME



L'Office de Tourisme du Pays de Sommières : une équipe à votre écoute pour partager des idées de sorties variées.

NOUVEAUTÉ 2022

Tout un programme de visites guidées en Pays de Sommières. Une expérience à vivre pour les amateurs de patrimoine et les curieux d'histoires accompagnés par une guide conférencière qui dévoile les petits secrets de Sommières la médiévale, et de Calvisson capitale de la Vaunage.

Rendez-vous à Sommières toute l'année, à Calvisson cet été, ou à l'Office de Tourisme pour programmer des visites personnalisées.

Tarif adulte à partir de 6€ (selon la visite)

Calendrier et réservation à l'Office de Tourisme à Sommières :
www.ot-sommieres.com - Tél. 04 66 80 99 30

GUIDE DES DÉCOUVERTES 2022

A lire sans plus tarder...disponible dès le 28 mars prochain ! Un guide pour donner envie de découvrir ou redécouvrir le Patrimoine, pour bouger en variant les plaisirs : activités et loisirs, idées de balades, pour savourer en fin gastronome les produits du Terroir, et flâner sur nos marchés et chez les commerçants, pour créer ou s'inspirer de nos artisans d'art au cours d'ateliers découvertes, pour vivre les bons plans et les événements culturels programmés toute l'année. À ne manquer sous aucun prétexte.... Toutes les belles aventures sont en Pays de Sommières !

Retrouvez nos infos et bons plans ici :
www.ot-sommieres.com

La 23^{ème} édition des Trad'hivernales

Pour sa 23^{ème} édition en janvier dernier, le festival a souhaité une fois de plus mettre à l'honneur les musiques et danses «trad». L'association Coriandre poursuit son dynamisme initié depuis plus de 20 ans afin de partager une passion et transmettre aux nouvelles générations les valeurs véhiculées par cette culture.

Après 22 éditions passées, l'énergie et l'enthousiasme sont toujours là, portés par une équipe historique et renforcés par des nouveaux arrivants mais surtout entraînés par un public de plus en plus nombreux et toujours enchanté du



festival. La dynamique culturelle du territoire de Sommières contribue à la réussite du festival. Les partenariats perdurent et se renforcent. Les bénévoles sont toujours au rendez-vous et viennent d'horizons variés. Notre implication dans la ville de Sommières avec des concerts dans plusieurs salles, l'animation du marché, une projection au cinéma renforcent les liens avec le public local.



Installation d'art sonore immersive !

Marc Calas, créateur sonore, a présenté sa dernière œuvre nommée « L'Orchestre » du 4 au 9 avril 2022 à l'Espace Lawrence Durrell de Sommières.

L'orchestre réunit la musique, l'art plastique et le théâtre. Des instruments à portée de main se mettent à jouer et parler. Le dispositif s'articule entre réalisme et abstraction où des « instru-humains » entrent en rébellion pour renverser les codes hiérarchiques.

Le dispositif en multi-diffusion sonore de cette installation plastique propose une écoute différenciée et une proximité intime avec chaque instrument ; chaque auditeur prenant la place d'un musicien va entendre l'orchestre de cet angle là et pouvoir en changer à l'occasion.



Apéro concert à la bibliothèque de Souvignargues

Le concert de musiques françaises par la chanteuse Livane était très réussi, beau, dynamique, émouvant, et drôle, rassemblant plus de 70 personnes, venues principalement du territoire et de Souvignargues. Le temps d'échange qui a suivi fut très convivial, et apprécié des spectateurs. La bibliothèque était complètement transformée en véritable petite salle de concert. Livane a su s'adapter à cette mise en scène et à cette ambiance particulières.





Photo de gauche à droite : Pierre Martinez, André Sauzède, Charlotte Lafage, Véronique Martin

Charlotte Lafage, cheffe de projet «Petites Villes de Demain»

Charlotte LAFAGE, Cheffe de projet Petites Villes de Demain est arrivée en décembre 2021 sur un contrat de 3 ans, elle suit le bon déroulement du programme en local et participe à la réalisation des projets qui favorisent l'attractivité de ces deux communes.

Petites Villes de demain est un programme national lancé par le ministère de la cohésion des territoires en octobre 2020 qui accompagne les communes de moins de 20 000 habitants dans les projets de revitalisation de leur centre-ville. Il permet de mener des actions sur différents aspects de la vie quotidienne des habitants : **commerce, patrimoine, mobilités, habitat...** l'ensemble des actions devant être traité **dans un souci de transition écologique**. Les communes retenues dans le dispositif bénéficient d'avantages dont la mise en réseau avec de nombreux partenaires, des financements dédiés et des outils d'ingénierie mis à disposition des collectivités.

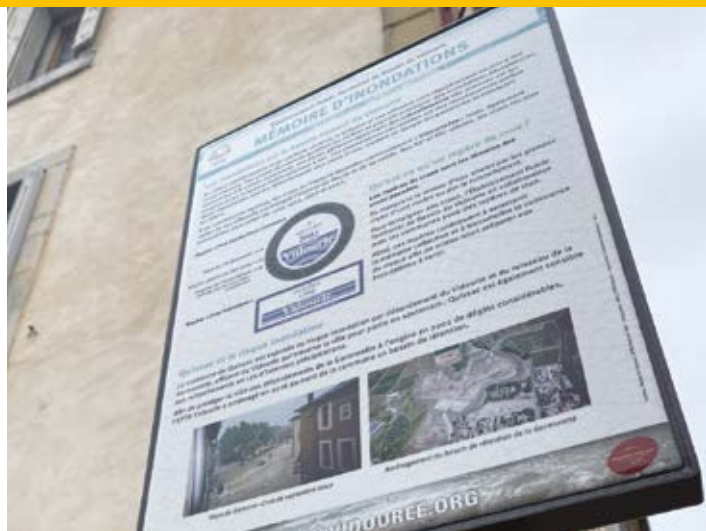
Sur le territoire intercommunal, deux communes sont lauréates de ce dispositif : Sommières et Calvisson. La Communauté de communes a soutenu la candidature des 2 communes et se constitue partie prenante à ce dispositif.



Différentes thématiques sont étudiées actuellement pour revitaliser leurs centres-villes :

- l'amélioration de l'habitat
- le développement des mobilités douces (vélos/piétons)
- le développement touristique à travers la valorisation patrimoniale
- la rénovation des espaces publics

L'objectif est de valider un plan d'actions début 2023 qui s'intégrera au sein d'une Opération de Revitalisation Territoriale (ORT).



Dématérialisation

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants doivent également assurer leur instruction sous forme dématérialisée. Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat a déployé un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit programme Démat.ADS.

Le Pays de Sommières a fait le choix d'acquérir un logiciel d'instruction des autorisations d'urbanisme permettant les dépôts des demandes d'autorisation en ligne pour Sommières et Calvisson. Ces 2 communes étant dans l'obligation d'assurer l'instruction sous forme dématérialisée et donc de proposer aux 20 autres communes son utilisation.

Les bénéfices de la dématérialisation pour les administrés sont :

- La simplification des démarches administratives avec un dépôt en ligne, sans contraintes horaires et journalières
- Une aide à la saisie des formulaires avec un pré-contrôle

Pose de repères de crues sur le bassin versant du Vidourle

La pose de repères de crue dans les zones à risque permet de sensibiliser les habitants et les nouveaux arrivants. Avec le temps qui passe, la mémoire des inondations passées se dissipe. Il est nécessaire de conserver ces crues en mémoire afin de développer et maintenir la culture du risque.

La loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels, retranscrite dans l'article L563-3 du code de l'environnement, impose aux communes de poser dans les zones inondables, des repères de crues historiques visibles de la voie publique et de procéder à l'inventaire et à l'entretien des repères de crues existants.

Dans le cadre du PAPI Vidourle et de son action en matière de sensibilisation au risque d'inondation, et dans un souci d'harmonie à l'échelle du bassin versant, l'EPTB Vidourle, en collaboration avec les communes, pose des repères de crue.

Ainsi, l'EPTB a fait concevoir par une entreprise spécialisée un macaron en matériaux inaltérables pour matérialiser les Plus Hautes Eaux Connues. Pour les

crues historiques plus anciennes, un modèle différent (plaque rectangulaire) a été créé.

Les édifices publics sont privilégiés. Cependant, certains sites retenus sont placés sur des propriétés privées. Quel que soit le site de pose, des conventions ont été signées entre l'EPTB, les communes et le cas échéant les propriétaires.

Dans les secteurs les plus touristiques, des plaques d'information sont également installées à côté des repères.

Le montant total des travaux de repères de crues (28 communes, 64 macarons PHEC, 29 plaques « Crue Historique », 20 panneaux) est de 106 502 euros HT PAPI 1 et 2.

Cette opération va se poursuivre dans le cadre du Papi 3 (2023/2028) car **il est impératif de se souvenir, d'agir et d'urbaniser en toute connaissance des risques**, notamment en cette période de réchauffement climatique, non seulement **pour protéger les populations en place mais aussi pour les générations futures.**

Plus d'infos <https://www.vidourle.org/>

- Un fiabilité des données transmises
- Une transparence sur l'état d'avancement des dossiers.
- Une fluidité dans les échanges avec l'administration
- Une réduction des délais de transmission des courriers avec les pétitionnaires et les services consultés

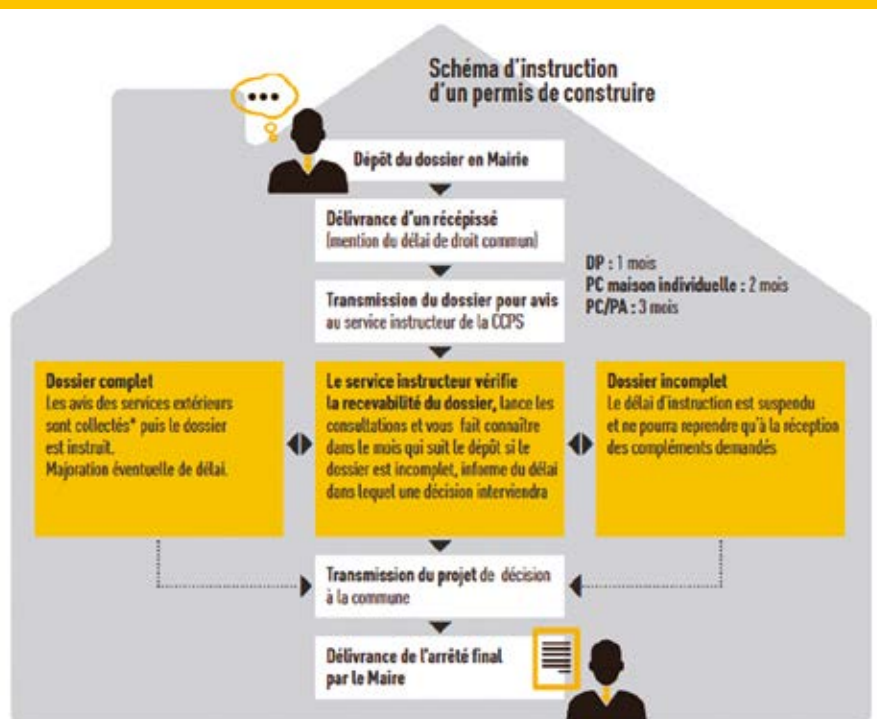
Avec 22 communes instruites au sein de la CCPS (17 communes de son territoire et 5 communes de l'Hérault), ce sont plus de 2400 dossiers qui ont été déposés en 2021.

La dématérialisation est ouverte aux demandeurs depuis début mars, et ce sont presque un tiers des dossiers de demande qui ont été déposés en ligne pour l'ensemble des communes.

Pour déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, vous pouvez prendre attache avec la commune concernée qui indiquera la marche à suivre ou rendez-vous sur le site internet de la commune.

Le service urbanisme a traité 2415 autorisations d'urbanisme dont 1117 CUa & CUb, 767 déclarations préalables, 476 permis de construire, 47 permis d'aménager et 8 permis de démolir en 2021.

Après une baisse de 6.3% en 2020 suite à la crise COVID, par rapport à l'année 2019, le nombre de dossiers a augmenté de 24.74%.



Manades, je vous aimeuuuh !

CHRISTOPHEIER.COM - 032

Journées de découverte conviviale des manades en Vidourle Camargue

Avril à octobre 2022

Programme www.petr-vidourlecamargue.fr

Buvette et restauration
Animation musicale
Jeux de gardians
Découvertes taurines
Visite de manade